



## Diagnostic et accompagnement « Énergie »

### OBJECTIFS

- Évaluer la situation énergétique de son entreprise
- Identifier des pistes de progrès
- Initier ou renforcer une démarche de maîtrise de l'énergie

### CONTEXTE

L'énergie est un poste clé pour les industries agroalimentaires. De plus, le contexte énergétique actuel est incertain :

- La fin des tarifs réglementés depuis le 1er janvier 2016 engendre une incertitude à moyen terme sur la facture d'énergie des entreprises, impactées par la très forte volatilité des énergies fossiles.
- À cette incertitude sur les marchés s'ajoute des évolutions sur les prix : refonte de la CSPE depuis le 1er janvier 2017, arrivée du TURPE 5 en 2017...
- En parallèle il est demandé des efforts importants d'efficacité énergétique aux entreprises, avec la mise en place d'audits obligatoires pour les non PME, auxquels s'ajoutent les objectifs fixés par la loi sur la transition énergétique adoptée en 2015.

Le potentiel de réduction des consommations d'énergie en industrie est très important, jusqu'à 30 %. Or les entreprises agroalimentaires, et particulièrement les PME, ont peu travaillé sur le sujet par manque de disponibilité. Les actions de réduction sont pourtant très pertinentes, avec des temps de retours sur investissements très courts.

### ACCOMPAGNEMENT

Nos accompagnements se déroulent en plusieurs étapes en tenant compte de vos contraintes et besoins :

- Intervention sur site :
  - o Collecte des données
  - o Pose de compteurs (pour l'électricité)
  - o Visite des locaux, et analyses des pratiques
  - o Entretien avec le personnel (production, maintenance...)
- Rédaction d'un rapport de synthèse
- Ce rapport intègre :
  - o Un état des lieux des consommations et du coût de l'énergie dans l'entreprise
  - o Une analyse des différents postes de consommation
  - o Des propositions de pistes de progrès
- Remise des résultats
  - o Remise du rapport
  - o Présentation du rapport à l'entreprise

*Si l'entreprise le souhaite, le diagnostic peut être poursuivi par une sensibilisation du personnel de l'entreprise. Cette sensibilisation n'est pas intégrée dans le coût du diagnostic mais peut être prise en charge par votre OPCO.*



**Yvan DELOCHE**

yvan.deloche@critt-iaa-paca.com